



Discours du budget 2009

Présenté par Monsieur le **MAIRE MICHEL ISABELLE**

Tel que lu à la séance régulière du 16 novembre 2009

En conformité avec le Code municipal du Québec article #955, le maire d'une municipalité du Québec doit, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire un rapport sur la situation financière de la municipalité et le transmettre à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

1. Rappel des états financiers de l'année 2008
2. Quotes-parts de l'année 2008
3. Survol des états financiers de l'année 2009
4. Contrats comportant une dépense de plus de 25 000.\$ accordés en 2009
5. Salaires reçus par les élus municipaux
6. Retour sur l'année 2009
7. Projection de la taxation 2010
8. Orientations générales 2010
9. Conclusion

1.- Rappel des états financiers de l'année 2008

Surplus au début de l'année 2008:	653 358 \$
Dette au début de l'année 2008 :	1 887 665 \$

À L'ENSEMBLE

Le rapport financier du vérificateur, Monsieur Alain Grenier, au 31 décembre 2008, a indiqué un surplus de **251 010.\$**, ce qui porte, une fois les affectations enlevées, le surplus accumulé à :

• Pour la section aqueduc	430 096
• Pour l'assainissement	65 873
Pour les autres activités	<u>119 026</u>
Totalisant	614 995 \$

Résumé – Aqueduc

En 2008, le montant versé à la Régie Aqueduc de Grand Pré était de 326 022 \$, le montant versé à la municipalité de Saint-Barnabé était de 9 727 \$ et les coûts d'opérations de notre réseau de distribution ont été de 224 964 \$

Surplus antérieurs	471 255 \$
Surplus année 2008	116 072 \$
Affectation surplus au budget 2008	(237 152)\$
Intérêts répartis	<u>25 463 \$</u>
Solde	430 096 \$

Résumé - Assainissement des eaux usées

L'ensemble des dépenses réelles d'assainissement pour l'année 2008 s'est chiffré à 179 740 \$

Surplus (déficit) antérieur	(9 089)\$
Année 2008	72 553 \$
Intérêts répartis	2 409 \$
Solde	65 873 \$

2.- Quotes-parts de l'année 2008

La dette à long terme au 31 décembre 2008 se chiffrait à 1 871 771 \$. Le remboursement de cette dette a été de 172 894 \$ pour l'année 2008.

La dette à long terme de **1 871 771 \$** comprend :

- 238 171 \$ pour l'assainissement des eaux usées
- 930 400 \$ représentant le solde de la subvention du Ministère des ressources naturelles pour l'enfouissement des réseaux câblés remboursé sur une période de 15 ans

Cette dette à long terme **n'inclut pas** les quotes-parts de la municipalité d'Yamachiche pour les endettements suivants :

• Régie Aqueduc de Grand Pré	1 332 678 \$
• Régie des déchets de la Mauricie	839 006 \$
• Siège social de la MRC de Maskinongé+ Parc industriel + incubateur industriel	1 143 892 \$

De plus, la municipalité d'Yamachiche doit payer une quote-part pour les activités opérationnelles de la MRC de Maskinongé au montant de 123 796 \$

Et la cour municipale régionale, en comptant le retour des amendes perçues moins les frais d'opérations, a rapporté un montant de 28 390 \$

3. Survol des états financiers de l'année 2009

Un budget de 4 748 468 \$ a été adopté pour l'année 2009. Nous prévoyons un léger déficit opérationnel dû entre autres à des dépassements de coûts et à des revenus d'intérêts moindres.

De plus, comme les dépenses reliées au prolongement des Terrasses Ste-Anne ne sont pas toutes effectuées et comptabilisées, nous prévoyons un déficit consolidé. En 2009 nous avons décidé de payer une partie des dépenses d'immobilisations à même les revenus de fonctionnement, pour ne pas emprunter plus que nécessaire. En 2010 lorsque nous finaliserons le projet en cours nous viendrons balancer le déficit de 2009.

Les quotes-parts versées en 2009 seront de :

- | | |
|------------------------------|------------|
| • MRC de Maskinongé | 130 833 \$ |
| • Régie Aqueduc De Grand Pré | 368 032 \$ |

La dette à long terme sera quant à elle diminuée de 186 185 \$ en 2009.

4.- Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés en 2009

CONTRATS ET LOCATIONS DE MACHINERIE ACCORDÉS EN 2009 POUR DES MONTANTS DE 25 000.\$ ET + :

Construction Yvan Boisvert	693 681	Prolongement Terrasses Ste-Anne
Maskimo	54 302	Divers travaux d'asphaltage
Pluritec Ltée	51 032	Divers honoraires professionnels
Construction GM	44 550	Restauration Pavillon des loisirs
Excavation Yvan Plante & Fils Inc.	41 772	Divers travaux voirie-aqueduc-égout
Casaubon et Frères Inc.	31 770	Travaux empierrement
Béton Bellemare	30 815	Divers travaux voirie-aqueduc-égout
Groupe Ultima	29 546	Contrats d'assurances
Emco Québec	29 142	Accessoires aqueduc-égout
Nouveaux contrats		
Thomas Bellemare Ltée	1 408 463	Contrat entretien d'hiver 5 ans
Guy Rivard	278 856	Collecte et transport des ordures ménagères 3 ans

5.- Salaires reçus par les élus municipaux en 2009

Comme le stipule la loi, voici ce qu'ont reçu vos élus pour l'année 2009.

6.-Retour sur l'année 2009

Ressources humaines

Le poste à la direction générale a été comblé le 2 février 2009, par l'embauche de madame Linda Lafrenière. Grâce à son expérience et à sa connaissance du milieu municipal, madame Lafrenière a su s'adapter rapidement au milieu. Selon les orientations du conseil, elle travaille de façon constructive avec tous les employés, à l'avancement de la municipalité et à la poursuite des efforts pour assurer une qualité de service à toute la population.

Secteur domiciliaire

Le secteur Jean-Baptiste-Gélineau étant complété avec tous les services y compris l'asphaltage ; suite à la demande, tous les efforts ont été déployés pour développer un nouveau secteur domiciliaire de 33 terrains en prolongeant les Terrasses Ste-Anne. À ce jour 25 terrains sont toujours disponibles.

Pour la réalisation de ce projet, un règlement de 965 000 \$ a été autorisé par le Ministère des affaires municipales. Ce qui nous a permis, en 2009, de faire un premier emprunt à long terme au montant de 400 000 \$, récemment adopté par le conseil pour les travaux de voirie, d'égouts et d'aqueduc.

Administrativement, le projet demeure ouvert au budget 2010, puisque certains travaux seront effectués ultérieurement, tel l'éclairage et l'asphaltage et que la vente des terrains a un impact direct sur le solde à financer.

Loisirs, sport et culture

L'année de transition pour la relocalisation de nos terrains de soccer a eu son lot de problèmes. Dame nature n'aidant pas, nous avons dû fermer l'accès aux terrains à la mi-août.

Le conseil met tout en œuvre pour corriger la situation, des spécialistes ont reçu le mandat de trouver des solutions, qui espérons le permettront une meilleure saison 2010.

L'expérience vécue par l'animation dans le parc Achille-Trahan en présentant les Spectacles en plein air d'Yamachiche a été très concluante et très appréciée de la population. Nous travaillerons à reconduire ces événements.

Considérant l'achalandage, notre bibliothèque, notre salle internet, notre patinoire sont toujours des actifs importants disponibles à notre population et nous entendons les maintenir et les améliorer.

Incendie

Après avoir investi dans la construction d'une caserne et à l'achat d'un camion neuf, la municipalité a poursuivi, en 2009, son développement par l'embauche de cinq (5) nouvelles recrues. Une formation spécialisée leur est dispensée.

Le schéma de couverture de risques en incendie étant maintenant adopté, dès 2010, des mesures obligatoires devront être appliquées dont un programme de prévention, qui exigera une inspection de toutes les résidences et entreprises sur le territoire.

Travaux publics

De façon récurrente, à chaque budget, la municipalité d'Yamachiche investit plusieurs centaines de milliers de dollars dans les travaux rendus nécessaires pour mettre à niveau nos réseaux d'aqueduc, d'égouts et infrastructures. Voici quelques unes de nos réalisations :

L'aqueduc sur la partie est de la rue Ste-Anne, le réseau Gervais Lambert, le ponceau Gérin-Lajoie, le ponceau Louis-Gatineau, la réfection du Pont Donat-Haché, l'empierrement dans certains cours d'eau à risque, l'asphaltage, le marquage de nos routes, les rénovations du Pavillon des loisirs, la passerelle de la Pointe d'Yamachiche et le prolongement des Terrasses Ste-Anne.

7.- Projection de la taxation 2010

Le rôle d'évaluation d'Yamachiche était de 151 560 600 \$ en 2009 et il sera à 195 067 300 \$ en 2010. Cette année, il est force de constater que l'équilibration du rôle établit que l'écart entre la valeur marchande et la valeur au rôle des propriétés s'intensifie radicalement (secteur résidentiel plus de 50%).

Les tarifs pour l'aqueduc et les égouts devraient rester sensiblement les mêmes.

Pour la cueillette des ordures, l'enfouissement et la collecte sélective, comme membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM) nous sommes liés à l'adoption de leurs prévisions budgétaires qui prévoit une augmentation substantielle.

Pour ce qui est du compte de taxes 2010, plusieurs facteurs vous obligeront à une contribution financière supplémentaire : le renouvellement à la hausse de contrats de service, les exigences gouvernementales, l'augmentation des coûts liés à la réfection de nos infrastructures.

Une gestion serrée nous permettra de limiter cette augmentation au minimum.

Ce n'est que le soir du lundi 21 décembre 2009 à compter de 20h00, que seront adoptés les prévisions budgétaires 2010 par le conseil municipal et, conséquemment, les différents taux de taxes.

Comme à tous les ans, les informations sur la taxation vous parviendront en janvier dans un bulletin municipal.

8.- Orientations générales du budget 2010

Plusieurs dossiers retiendront l'attention du conseil municipal en 2010.

- Le développement harmonieux des nouvelles rues Trahan et Blais
- L'assainissement des eaux usées du secteur Rivière du Loup
- L'application des normes du Ministère de l'environnement pour séparer la captation des eaux de pluie (drains et toitures) des eaux usées, puisqu'il s'agit de la meilleure façon de prolonger la durée de vie utile de nos deux étangs aérés. Les exigences et l'échéancier seront soumis aux usagers.
- Corriger l'infrastructure des terrains de soccer
- L'animation au Parc Achille-Trahan, au parc Marguerite-Bourgeoys et au parc Yamariloup
- La mise en valeur du patrimoine bâti

9.- Conclusion

Avec tous les bouleversements que connaît le monde municipal depuis les dernières années, de concert avec les élus et tout le personnel nous sommes à faire une réflexion d'équipe qui nous permettra d'établir nos actions pour continuer à répondre de façon adéquate aux besoins de la population.

L'objectif premier d'une municipalité comme la nôtre étant d'offrir les services de base aux meilleurs coûts possibles.

Je ne saurais conclure sans exprimer un merci bien sincère à tous les bénévoles qui, individuellement ou par le biais d'organismes, font d'Yamachiche une communauté dynamique.

Il est important pour nous de connaître vos commentaires et vos suggestions. N'hésitez pas à nous en faire part.

Michel Isabelle,
Maire



COLLECTE DES DÉCHETS ET COLLECTE SÉLECTIVE—AIDE-MÉMOIRE

DECEMBRE 2009

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3 Collecte des déchets	4	5
6	7	8 Collecte sélective	9	10	11	12
13	14	15	16	17 Collecte des déchets	18	19
20	21	22 Collecte sélective	23	24	25	26
27	28	29	30	31 Collecte des déchets		

JANVIER 2010

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5 Collecte sélective	6	7	8	9
10	11	12	13	14 Collecte des déchets	15	16
17	18	19 Collecte sélective	20	21	22	23
24	25	26	27	28 Collecte des déchets	29	30
31						

CONSEIL MUNICIPAL

*MICHEL ISABELLE, MAIRE
SOPHIE GÉLINAS, CONSEILLÈRE
MARC ANDRÉ BLANCHARD, CONSEILLER
ANDRÉ DESAULNIERS, CONSEILLER
PIERRE BOURASSA, CONSEILLER
GAÉTAN BEAUCLAIR, CONSEILLER
JEAN-MARIE LAMY, CONSEILLER*

Équipe administrative

*LINDA LAFRENIÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
CARMEN ISABELLE, TAXATION
SUZANNE CORRIVEAU, COMPTABILITÉ
BERNARD ROUSSEAU, TRAVAUX PUBLICS
STÉPHANE BUISSON, SERVICES TECHNIQUES
DENIS VILLEMURE, SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE
VALÉRIE DESAULNIERS, LOISIRS*

819-296-3795

hoteldeville@municipalite.yamachiche.qc.ca

www.municipalite.yamachiche.qc.ca